



Votre bulletin intercommunal change de formule !

Par souci écologique, l'impression et la diffusion dans toutes les boîtes aux lettres du territoire ont été remplacées par un dépôt d'exemplaires dans vos mairies et autres lieux (bibliothèques, crèches, France services, maison de retraite, office de tourisme...).

Votre bulletin paraîtra désormais 3 fois par an et sera consultable prioritairement sur le site internet de la CCVSC. Vous avez cependant toujours la possibilité de recevoir le bulletin au format papier : inscrivez-vous depuis notre site internet rubrique « Publications » en nous transmettant votre adresse et nous vous enverrons votre bulletin par voie postale à parution.

Économiser l'énergie

Un investissement utile pour les bâtiments publics

Le parc des bâtiments, avec 1 milliard de m² dont plus du tiers pour le secteur public, est responsable de 16% de la consommation finale d'énergie et 6% des émissions de gaz à effet de serre de la France. 32€ par habitant sont consommés chaque année pour les bâtiments publics*. Leur rénovation est donc un levier utile pour contribuer à l'accélération de la transition écologique dans les territoires afin d'atteindre les objectifs européens de réduction de consommation.

La CCVSC a depuis 3 ans mis en place un programme d'actions dont un contrat de performance énergétique passé avec le prestataire Véolia qui a déjà amené à des résultats probants : grâce aux travaux déjà réalisés et les baisses de consommations induites, c'est l'équivalent des consommations gaz et électricité de 31 maisons de 100 m² qui est économisé chaque année !

L'effort continue en 2024. Des travaux sont en cours pour :

- rénover thermiquement le **gymnase SaôneSport à Thoissey** (remplacement de 19 fenêtres simple vitrage bois par des menuiseries PVC double vitrage – isolation des murs des vestiaires par l'extérieur – remplacement des extracteurs individuels par une VMC simple flux)
- poursuivre le passage en LED des voiries des parcs d'entreprises (42 points lumineux sur les parcs Visionis à Montmerle-sur-Saône, Montceaux et Guéreins), des structures sportives (tennis du centre sportif Actisport) et du Pôle Petite Enfance.
- installer une Gestion Technique Centralisée (solution automatisée de pilotage et de contrôle des installations techniques d'un bâtiment : chauffage, climatisation) dans le gymnase Visiosport à Montceaux.

* Sources : ministère de l'écologie & Ademe



Bientôt le programme détaillé sur tourisme-val-de-saone.fr

La Fête de la Voie Bleue

2^{ème} édition le 6 juillet !

Avec plus de 3 000 visiteurs sur la première édition, la Fête de la Voie Bleue l'été dernier a été un succès qui a permis à l'office de tourisme de lancer agréablement la saison estivale.

Rendez-vous le long de la véloroute sur l'aire de services à Thoissey le samedi 6 juillet prochain à partir de 14h, pour une deuxième édition qui s'annonce chargée en animations : balade nature, initiations au Trial et au BMX, balade en Rosalie, stands associatifs... auxquelles viendra s'ajouter une séance de cinéma en plein air, afin de prolonger l'événement jusqu'à la nuit tombée !

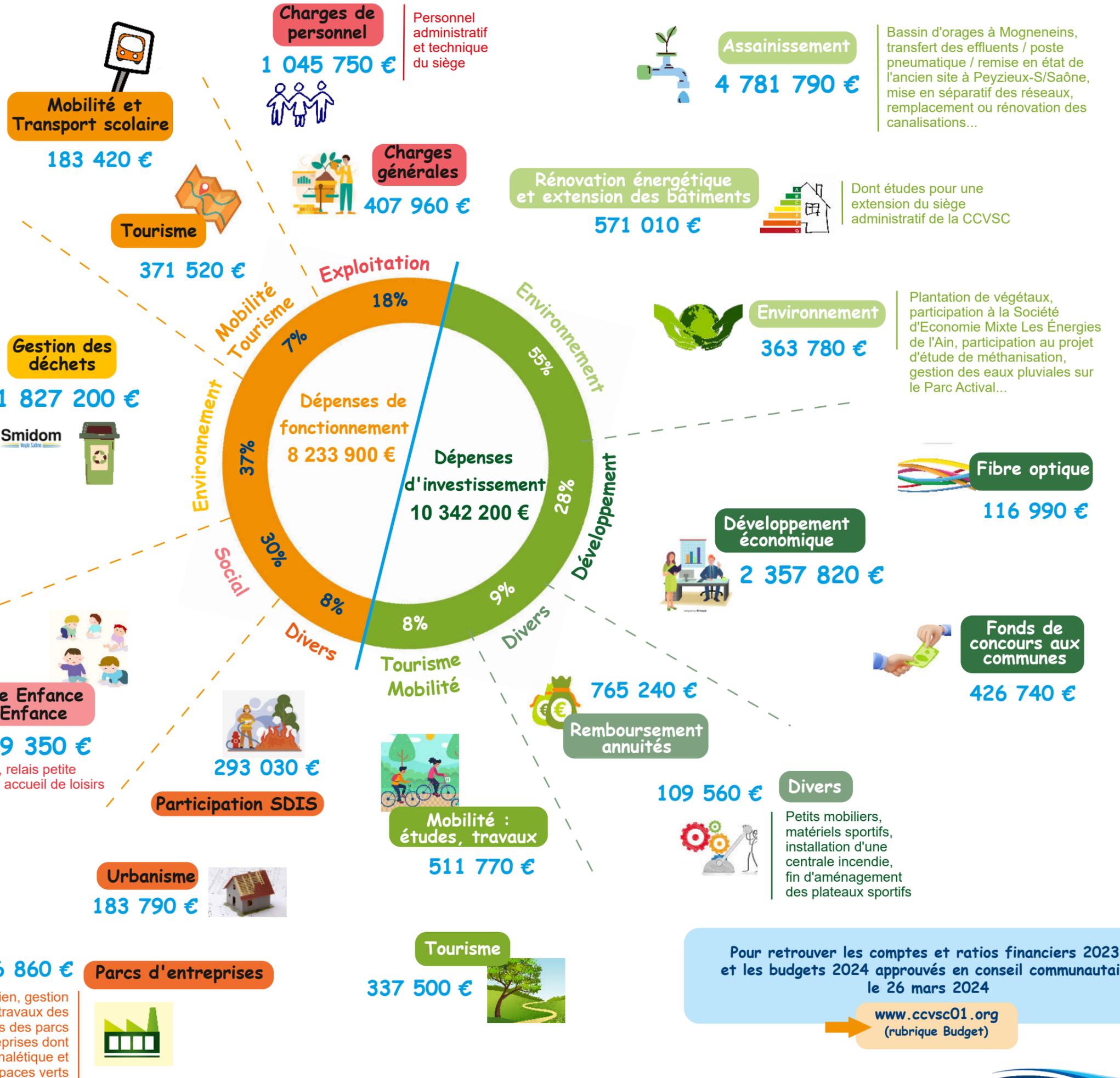
Retrouvez toutes les informations et le détail des animations d'ici quelques semaines sur le site de l'office de tourisme et les réseaux sociaux...

Les dépenses 2024

Votés fin mars, les budgets 2024 de fonctionnement et d'investissement sont présentés ici de manière schématique par grands domaines d'actions.

Pour gagner en clarté, les lignes d'opération comptables et d'amortissements ont été retirées des chiffres présentés.

Dans le budget de fonctionnement, les charges des personnels dédiés sont incluses dans les montants de chaque domaine. Comme vous pourrez le constater, la CCVSC s'engage de manière importante notamment dans 3 thématiques structurantes du territoire : la Petite Enfance / Enfance, le Développement économique et l'Assainissement.



Pour retrouver les comptes et ratios financiers 2023 et les budgets 2024 approuvés en conseil communautaire le 26 mars 2024

www.ccvsc01.org
(rubrique Budget)

Du nouveau à France services

Saviez-vous que désormais les litiges civils de moins de 5 000€ doivent faire l'objet d'une tentative de conciliation à l'amiable avant un passage devant un tribunal ?

C'est dans ce sens que la France services située à Montmerle-S/Saône, accueille à compter du mois de mai des permanences d'un conciliateur de justice.

Un problème de voisinage ? Un différent entre propriétaire et locataire ? Une difficulté sur un contrat de travail ?

Le conciliateur, auxiliaire de justice bénévole, peut vous aider. Sur notre secteur, M. Christian Fabre tiendra des permanences gratuites chaque mois.

Plus de renseignements auprès de France services:
franceservices@ccvsc01.org - 09 74 36 65 35

Permanences à partir du 28 mai, tous les derniers mardis du mois, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Sur rendez-vous pris en amont obligatoirement auprès du conciliateur:

christian.fabre@conciliateurdejustice.fr



Attention: pour des conflits familiaux ou en lien avec l'Administration, le conciliateur n'est pas compétent.

L'AGENDA

AVRIL

Reprise de la signalétique des chemins de randonnée pédestre secteur nord du territoire

D'AVRIL à SEPTEMBRE

Ouverture de l'antenne estivale de l'office de tourisme au Cellier des Ursulines à Thoisy

JUIN

Samedi 1^{er} juin Forum Parentalité à SaôneRelais

JUIN

Installation des panneaux touristiques le long de la Voie Bleue

D'AVRIL à MAI

Travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées / pluviales à Guéreins

D'AVRIL à NOVEMBRE

Travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées / pluviales à Messimy-S/Saône

JUIN

Mardi 4 juin Challenge Mobilité "Au travail, j'y vais autrement"

JUILLET

Samedi 6 juillet Fête de la Voie Bleue

En ce moment...



L'actu Mobilité

La CCVSC va s'engager dans la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité concernant la mise en œuvre d'un réseau de covoiturage « dynamique », qui serait travaillée en parallèle de celle menée à l'échelle de l'agglomération lyonnaise. L'idée est ici d'intégrer notre territoire dans un périmètre élargi pour définir de possibles points d'arrêts pour rejoindre facilement la capitale régionale et les autres points d'accès locaux, en favorisant une mobilité partagée. Déjà mis en place sur d'autres secteurs, le covoiturage dynamique, entre l'autostop et la ligne de bus, permet aux passagers et aux conducteurs de se rejoindre en temps réel sur un trajet commun.

À la recherche d'un job étudiant ?

Dans le cadre de ses activités les mercredis et pendant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs Visiomômes à Montceaux recherche des animateurs et animatrices. Participer à l'éveil des enfants grâce à des animations pédagogiques, veiller à leur bien-être, savoir appliquer des règles de vie commune, gérer des conflits, faciliter les échanges ; les journées sont tout sauf monotones !

Les candidatures sont acceptées dès 17 ans (avec ou sans BAFA). Pour cela, rien de plus simple : il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site internet de la CCVSC et de le retourner au service des Ressources Humaines. À vos CVs!



Lien direct vers la rubrique "Recrutement" du site www.ccvsc01.org

L'actu Éco

Après une 1^{ère} extension désormais achevée de 7000 m², le parc d'entreprises « Actival » situé sur la commune de Saint-Didier-S/Chalaronne est pour une seconde fois en travaux pour l'aménagement d'une extension dite "n°2" de 12 634 m² divisée en 5 lots. La fin des travaux est prévue pour cet été. 4 de ces lots sont d'ores et déjà réservés, tandis que le dernier lot de 1 887 m² est disponible à la commercialisation au prix de 45 € HT / m² (lot viabilisé).



Vous recherchez un terrain sur nos parcs d'entreprises ?

Contactez le service

Développement économique

04 74 06 40 53 - conomie@ccvsc01.org